



HAL
open science

Mosaïques de la région de Vienne (Isère)

Henri Stern

► **To cite this version:**

Henri Stern. Mosaïques de la région de Vienne (Isère). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1971, 29 (1), pp.123-149. 10.3406/galia.1971.2573 . hal-01934473

HAL Id: hal-01934473

<https://hal.science/hal-01934473>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

MOSAÏQUES DE LA RÉGION DE VIENNE (ISÈRE)

par Henri STERN

Je donne ci-après les renseignements nouveaux que j'ai pu recueillir sur quatre mosaïques de pavement trouvées au siècle dernier aux environs de Vienne et qui portent les nos 219, 220, 221 et 201 (= 242) dans *l'Inventaire des mosaïques de la Gaule*¹. Les trois premières, considérées comme perdues, ont été retrouvées dans trois musées différents ; pour la dernière, acquise il y a un siècle et demi par le Musée des Beaux Arts de Lyon et détruite récemment par un incendie, nous pouvons présenter quelques documents inédits.

I LES TROIS MOSAÏQUES GRANGE.

Au début de l'année 1899, un cultivateur de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)² du nom de Grange (ou Granges) et son fermier Prost, travaillant une vigne près de la rive droite du Rhône (en face de Vienne), avaient déterré plusieurs (3 ou 4) mosaïques³. Grange, le propriétaire du terrain, en avait proposé l'acquisition à divers musées (Lyon, Paris), mais sans succès. Aussi la trouvaille fut-elle recouverte et resta-t-elle sous terre pendant une douzaine d'années. En décembre 1911, M. A. Vassy, industriel à Vienne, et M. Cl. Guy, de Givors, ayant entendu parler de cette fouille décidèrent de la reprendre. Ils en achetèrent le droit au propriétaire et réussirent au cours de l'année 1912 à sortir de terre trois mosaïques (nos 219 à 221 de *l'Inventaire*)⁴. Elles furent transportées dans la propriété (*sic*) de MM. Vassy et Guy qui tentèrent de nouveau de les placer auprès des musées de France, mais n'eurent pas plus de succès que leur devancier. Par l'intermédiaire de l'architecte Rogatier Le Nail, de Lyon, ils les proposèrent alors au British Museum. Le conservateur du département des antiquités grecques et romaines de ce Musée, Arthur Hamilton Smith,

1 Par G. LAFAYE et A. BLANCHET, Paris, 1909 (par la suite : *Inventaire*) ; les nos 1 à 701 sont de Lafaye.

2 *L'Inventaire* indique par erreur Sainte-Colombe.

3 Voir E. BIZOT, conservateur du Musée de Vienne, dans *Journal de Vienne et de l'Isère*, 1^{er} avril 1899.

4 Les renseignements que je donne sur cette découverte sont tirés d'un article de A. VASSY et Cl. GUY, Mise à jour et description de trois mosaïques romaines à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) près Vienne (Isère), dans *Association française pour l'avancement des sciences. C. R. de la 41^e Session, Nîmes, 1912, Notes et Mémoires*, Paris, 1913, p. 628-632, que m'a signalé M^{lle} Lancha [cf. *infra*, n. 9] et de trois journaux lyonnais : *Le Progrès*, du 25 juillet 1913, *Lyon républicain*, du 26 juillet 1913, et *La Dépêche de Lyon*, du 2 août 1913. — La communication de M. HÉRON DE VILLEFOSSE, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1899, p. cii et suiv., est basée sur l'article de Bizot. La notice dans E. J. SAVIGNÉ, *Histoire de Sainte-Colombe*, Vienne, 1903, p. 189, est sans intérêt.

se rendit à Vienne et se fit acquéreur de l'une des trois pièces, le n° 220, qu'il fit transporter à Londres par voie de mer, via Marseille⁵. Elle fut exposée dans ce Musée où elle se trouve toujours⁶.

La seconde mosaïque, *Inv.* n° 219, Orphée parmi les animaux, vient d'être identifiée au Musée J. Paul Getty à Malibu (Californie). La troisième, décorative, a tout de même dû être acquise par le Musée de Vienne où elle se trouve à peu près intacte. La fouille de MM. Vassy et Guy n'a donc pas été en vain : les trois pavements qu'elle avait livrés, existent toujours.

En 1902, le même Grange reprit des sondages dans son terrain qui firent apparaître quatre autres mosaïques⁷ dont Héron de Villefosse et E. Espérandieu rendirent compte aux Antiquaires de France⁸. L'une d'elles (*Inv.*, n° 224), représentant Hylas surpris par les Nymphes, fut achetée par le Général Beylié et donnée au Musée de Grenoble qui la conserve toujours. Le n° 222,1, deux perroquets perchés sur des vases, aurait été détruit pour réparer le n° 224⁹ ; le n° 222,2 fut recouvert, le n° 223, partiellement dégagé (une tête de femme), pourrait bien se trouver au Musée de Vienne¹⁰. Nous ne nous arrêterons qu'aux mosaïques dégagées de nouveau en 1912.

La découverte de 1902 portait au nombre de sept les pavements trouvés dans la propriété Grange. A en croire la notice de *La Dépêche de Lyon*¹¹ ils appartenaient tous à la même habitation romaine. Huit pièces, desservies par un couloir^{11bis} et pourvues d'un système de chauffage, furent déterminées et le plan (perdu aujourd'hui) fut levé par l'architecte Rambaud, conseiller municipal de Lyon.

La mosaïque Inv. n° 220 (au British Museum). Mesurant au moment de la découverte 3,60 m × 3,20 m, elle a été réduite à 2,74 m × 2,74 m par l'enlèvement des bandes de raccord blanches, dépourvues de décor (fig. 1). Quatre clichés au Musée de Vienne : une vue d'ensemble et trois détails, bien que mal éclairés et flous (fig. 1 à 4), permettent de juger de l'état du pavement au moment de la découverte¹². Selon E. Bizot¹³ il était assez bien conservé

5 La dépense notée dans l'inventaire du Musée, 240 £, comprenait sans doute le prix d'achat, les frais de transport et de restauration.

6 Cf. R. P. HINKS, *Catalogue of the Greek, Etruscan and Roman Paintings and Mosaics in the British Museum*, Londres, 1933, p. 67 et suiv., nos 7a-e. L'auteur cite par erreur *La Dépêche de Lyon* du 1^{er} au lieu du 2 août 1913.

7 *Inventaire*, nos 222, 223, 1 et 2, 224.

8 Cf. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1902, p. 133 et 154 et suiv. ; Héron de Villefosse ne se souvenait plus à ce moment de la découverte de 1899, dont il avait rendu compte lui-même lors d'une séance de la Commission des travaux historiques, *l.c.*, et à laquelle Grange faisait allusion dans une lettre communiquée par Héron de Villefosse.

9 M^{lle} J. Lancha, Assistante à la Faculté des Lettres de Lyon, qui prépare sous ma direction une thèse de 3^e cycle sur les mosaïques de Vienne, vient de retrouver les deux perroquets au Musée de Grenoble.

10 Plusieurs fragments de mosaïque, représentant une tête de femme se trouvent au Musée lapidaire de Vienne. M^{lle} Lancha donnera des précisions à ce sujet.

11 *L.c.*

11bis Ce couloir était pavé d'une mosaïque dessinant « une simple grecque » en très mauvais état ; elle fut laissée en place (VASSY et GUY, *o. l.*, p. 628).

12 *Le Journal de Vienne et de l'Isère, l.c.*, mentionne les photographies d'un nommé Eymard ; HÉRON DE VILLEFOSSE, dans *Bulletin arch. du Comité, l.c.*, dit avoir reçu, par les soins de Tony Chaumartin, une photographie trop obscure. *Le Progrès, l.c.*, donne la vue d'un photographe prenant un cliché « des mosaïques » en place. *Lyon républicain, l.c.*, reproduit la vue d'ensemble des archives du Musée de Vienne que nous publions fig. 1. Il y a de fortes chances qu'elle ait été prise, comme les trois autres, en 1912.

13 *L.c.*



1 Mosaique Grange, *Inv.*, n° 220, à sujet bachique, photographie prise probablement en 1912.



2 Couple bachique, de la même mosaïque, photographie de 1912.



3 Satyre, de la même mosaïque, photographie de 1912.



4 Dionysos, de la même mosaïque, photographie de 1912.



5 Dionysos, de la même mosaïque, restauré, Musée Britannique.

en 1899 : une mince brèche seulement traversait de part en part le tableau central un peu au-dessous de l'axe horizontal (fig. 4). Si les photographies anciennes datent de 1912, ce que je suis porté à croire, la mosaïque n'aurait pas souffert de son enterrement pendant douze ans ; elle y est à peu près dans l'état décrit par Bizot. C'est d'autant plus probable

que les journaux de 1913 insistent sur son excellent état de conservation¹⁴. D'après *Lyon républicain* le mosaïste Bertin de Lyon ne fut chargé que de la *nettoyer*. La réfection presque totale que l'on constate aujourd'hui aurait donc été nécessaire à cause des détériorations consécutives au transport de Vienne à Londres et lors de la mise en place au Musée Britannique¹⁵.

Le canevas n'a pas été modifié. Un entrelacs à deux brins, noir, blanc et rouge, avec du jaune, une bande à triangles-rectangles isocèles se touchant par la pointe, noirs sur fond blanc, forment quatre grands svastikas autour de quatre carrés dans les angles et d'un autre au milieu (fig. 1). Les bandes sont séparées par des filets noirs. Dans les carrés d'angle s'inscrivent des médaillons à sujets figurés, dans celui du centre un tableau à personnage couvre toute la surface.

Les bustes dans les médaillons, pris par Bizot pour les représentations des quatre saisons, ont été correctement interprétés par Hinks¹⁶. En haut à gauche (fig. 2) on voit un couple bachique, un silène barbu et une jeune ménade, tous deux couronnés de lierre et drapés de rouge (le tableau est entièrement refait, fig. 6). Sur la photographie ancienne on distingue à peine devant l'homme un vase à fruits mentionné par Bizot. Il a été transformé par le restaurateur en un objet informe (fig. 6). — En haut à droite un autre couple bachique (fig. 1), un silène cornu¹⁷, une tunique exomide rouge agrafée sur son épaule droite, se tient à côté d'une femme vêtue d'une tunique bleu grisâtre et d'un manteau rouge. Le médaillon inférieur de droite inscrit un beau buste de satyre nu (fig. 8), le mieux conservé de tous, à la chevelure abondante couronnée de lierre. Son regard languissant se dirige vers le personnage du médaillon en face (fig. 3), le buste d'un autre satyre aux cheveux hirsutes qui tient un bâton de berger (*pedum*). Les quatre médaillons sont cantonnés d'oiseaux vus de profil. — Sauf la tête du jeune satyre et quelques oiseaux, tous les sujets ont été refaits dans un style sec et sans relief (fig. 5 à 7, 9).

Le personnage du tableau central, vu de face (fig. 4), tourne la tête légèrement vers la gauche, le corps musclé est nu, sauf des pans de manteau sur l'épaule et l'avant bras gauche. Les traits étaient à peu près effacés. Vigoureusement modelé à l'origine, ce corps est maintenant d'une teinte absolument plate comme les traits du visage (fig. 5). Les cheveux sont couronnés de feuillage. De la main gauche l'homme tient un objet que R. P. Hinks appelle une flèche, œuvre évidente du restaurateur. C'était un thyrses à rubans (fig. 4), les stries autour de l'avant-bras, devenues les plumes de la flèche, indiquaient les plis d'une draperie. La partie basse des cuisses était détériorée par la brèche. A la gauche de ce personnage un grand cratère à deux anses, complètement refait, est posé sur une base cubique. A sa droite un animal à longue queue est accroupi ; l'homme lui tend sa main droite refermée sur un objet incertain. Tous les observateurs ont considéré cet animal comme un chien qui tourne

14 Il faut évidemment tenir compte du fait que ces journaux, pour faire ressortir l'erreur des musées français d'en avoir refusé l'achat, abondent en éloge sur le remarquable état du pavement.

15 Aucun document ne renseigne sur ces opérations.

16 *L.c.*

17 Ces cornes, nettement visibles sur le cliché ancien et conservées par le restaurateur (fig. 7), ne sont mentionnées par aucun observateur. Bizot les considère comme une coiffure en forme de demi-lune, semblable à celle d'Artémis.



7 Couple bachique, de la même mosaïque, restauré, Musée Britannique.



9 Satyre, de la même mosaïque, restauré, Musée Britannique.



6 Même sujet que fig. 3, restauré, Musée Britannique.



8 Satyre, de la même mosaïque, restauré, Musée Britannique.

son museau pointu vers son maître. Or, ce qui paraissait être le contour de sa tête, n'était en réalité qu'une lacune que le restaurateur a transformé en tête de chien. De part et d'autre de ce personnage se dresse un arbre dénudé avec un oiseau, tournant le bec vers la tête de l'homme. Tous les sujets ont été contournés de noir par le mosaïste moderne.

Le personnage du tableau central a été considéré tantôt comme un chasseur¹⁸, tantôt comme Silvain¹⁹. Bizot²⁰ proposait d'y reconnaître le propriétaire de la villa. Si l'on accepte notre description, ces commentaires sont à écarter, et il ne reste qu'une seule interprétation possible : il s'agit de Dionysos entouré du cortège bachique. Le thyrses et le cratère sont les attributs habituels du dieu, l'animal à ses pieds ne peut être qu'un tigre ou une panthère. Les deux oiseaux seulement ne cadrent pas avec son iconographie. Le restaurateur ayant modifié les couleurs, l'identification en est malheureusement impossible aujourd'hui. D'après Bizot ils étaient du même ton gris-noir que les arbres ; d'après R. P. Hinks l'oiseau de gauche a une longue queue rouge, des ailes rouges et roses, le poitrail jaune, la tête et le bec noirs, celui de droite à queue plus courte, est semblable. Des divinités mâles ou femelles de la Gaule peuvent être flanquées de deux oiseaux tournés vers leur tête²¹ qui, selon certains savants, seraient des oiseaux oraculaires²². Sans remplir cette fonction ici, ils pourraient bien être inspirés par une tradition iconographique gauloise.

Dionysos inscrit dans un canevas géométrique, se retrouve deux fois sur des mosaïques de la région. Un pavement de Lyon²³ le présente monté sur une panthère, entouré des bustes des quatre saisons, le tout inscrit dans un fond de svastikas. Un fragment, provenant de Vienne, qui se trouve aujourd'hui dans un petit musée (une sorte de remise) à Saint-Georges-de-Rhencins (Rhône) (petite localité entre Mâcon et Lyon)²⁴, a fait partie d'une mosaïque qui a dû être comme le double de la nôtre. Un seul panneau figuré en est conservé, le buste d'un satyre barbu, couronné de lierre, les cheveux enserrés par un ruban ; il est vêtu d'une pardalide, agrafée sur l'épaule droite, et tient un *pedum*. Le panneau carré, non circulaire (qui a les dimensions de ceux de Sainte-Colombe) s'inscrit sur un fond de svastikas formées d'un entrelacs à deux brins et d'une bande de triangles se touchant par la pointe. Le style est vigoureux, mais moins nuancé et moins fin que celui de la mosaïque Grange. Le canevas du fond, des svastikas qui renferment des petits panneaux, caractéristique du style des ateliers de Vienne et de Lyon, a souvent été étudié ces temps derniers²⁵ et il est superflu d'y revenir.

Les oiseaux inscrits dans les écoinçons des médaillons, encore que rares, n'en sont pas moins typiques du style des ateliers rhodaniens de la fin du II^e et de la première moitié

18 *Lyon républicain, l.c. : Dépêche de Lyon, l.c.*

19 R. P. HINKS, *l.c.*

20 *l.c.*

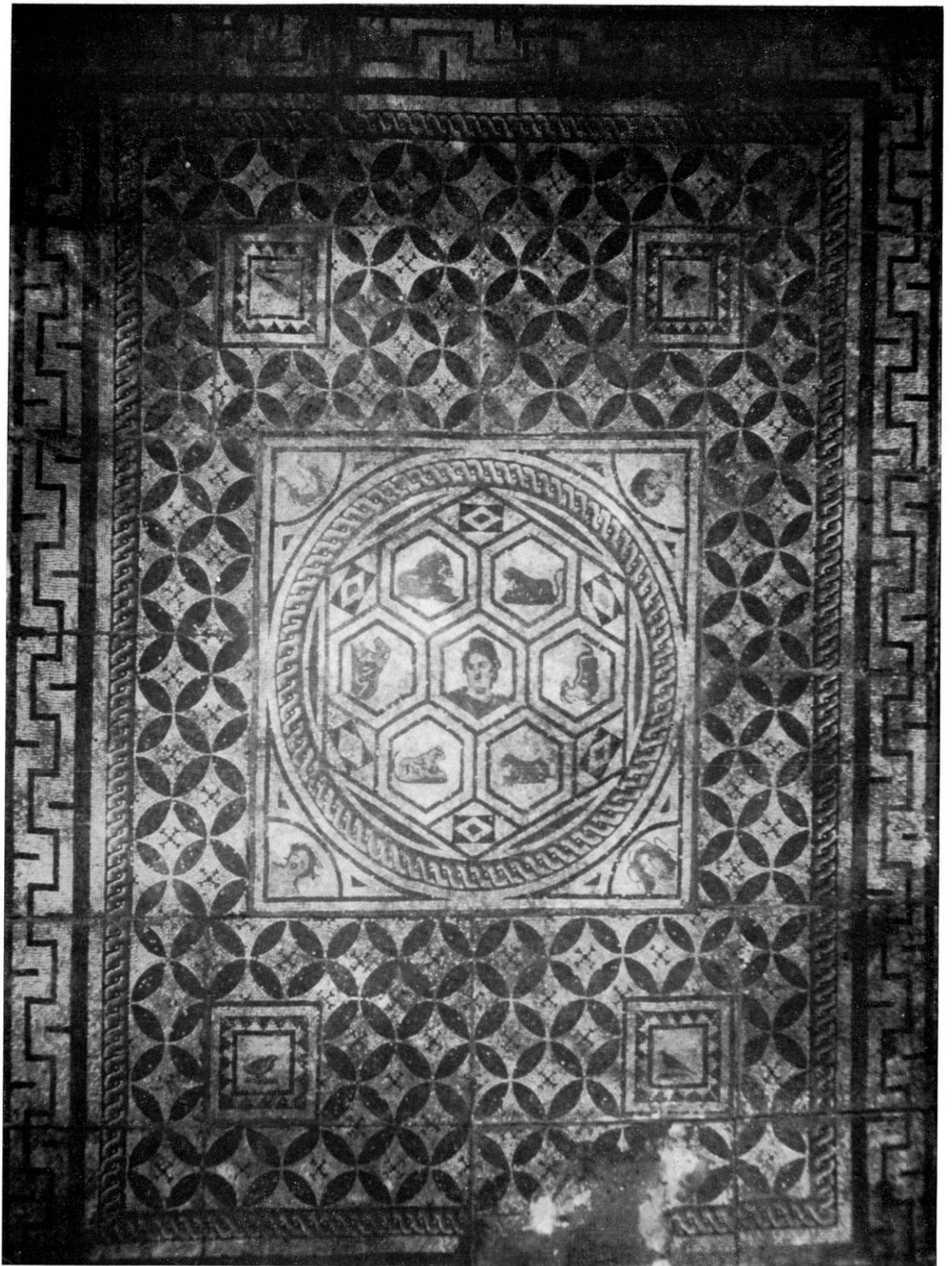
21 Cf. J. de VRIES, *La religion des Celtes*, Paris, 1963, p. 174 et suiv., et F. BENOIT, *Le Symbolisme dans les sanctuaires de Gaule* (coll. *Latomus*, vol. 105), Bruxelles, 1970, p. 65 et suiv.

22 Voir P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, Paris, 1957, p. 51 et F. BENOIT, *l.c.*

23 H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, N^e suppl. à *Gallia*, II, n^o 48 (= *Recueil*, II).

24 M^{me} M. Blanchard-Lemée, chargée de recherche au C.N.R.S., qui collabore à la préparation du t. II, 2 du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, a bien voulu me signaler ce fragment.

25 M^{me} V. von Gonzenbach, la première, a attiré l'attention sur ce canevas rhodanien dans *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle, 1961, p. 50 et suiv. Cf. aussi : H. STERN, Ateliers de mosaïstes rhodaniens d'époque gallo-romaine, dans *La mosaïque gréco-romaine*, Paris, 1965, p. 238 et suiv. ; *Recueil*, I, n^o 297 G ; *Recueil*, II, n^{os} 47, 48, 76, 138.



10 La mosaïque d'Orphée, après de la découverte en 1912.

du III^e siècle. Des échantillons se trouvent dans la mosaïque de *l'ivresse d'Hercule* de Vienne²⁶, sur les fragments de pavements du Musée lapidaire de Vienne et sur des mosaïques découvertes récemment à Saint-Romain-en-Gal (tous inédits).

La deuxième des trois mosaïques déterrées par MM. Vassy et Guy est conservée aux États-Unis. M. Stothart, *Assistant-Curator* du Musée J. Paul Getty à Malibu (Cal.), où elle se trouve, donne ci-dessous des précisions à son sujet²⁷, auxquelles nous ajouterons quelques indications supplémentaires.

Lors de la construction du Musée J. Paul Getty à Malibu, fut entreprise une installation inhabituelle et coûteuse, réclamant des soins méticuleux : il s'agissait de remonter un pavement de mosaïque romain à partir de plus de vingt panneaux (fig. 10, 11). Et, bien qu'on ait dépensé beaucoup de peine et de temps à assembler et à poser le pavement, on ne savait qu'étonnamment peu de choses sur la mosaïque. Le vendeur n'avait indiqué²⁸ ni provenance exacte ni date précise²⁹. Mais après qu'on l'ait soigneusement remontée et qu'on l'ait exposée dans le Musée, plusieurs savants ont donné d'eux-mêmes des avis autorisés sur l'important problème de sa date et de sa provenance, ainsi que sur l'identification exacte de son sujet.

Franklin Biebel, dans une lettre au regretté W. R. Valentiner, le précédent directeur du Musée Getty, fait justement remarquer qu'une datation au V^e s., proposée par l'antiquaire Barsanti qui l'a reprise à l'inventaire de la collection Hearst, est manifestement erronée, et que le II^e ou le III^e siècle sont plus vraisemblables. Il suggère en outre que le sujet est Orphée entouré des animaux et indique que l'on a trouvé un autre exemple d'un schéma identique « sur un pavement découvert à Sainte-Colombe en France en 1894 »³⁰. Biebel continue : « on le voit aussi dans le motif central du pavement d'un bain romain fouillé en 1854 à proximité de la Porta Pia, ainsi que dans les Loges de Raphaël au Vatican »³¹.

La référence de Biebel à l'*Inventaire* de Lafaye est très précieuse. La notice qu'il cite (n° 217) décrit un pavement mis au jour à Sainte-Colombe³², dont la composition est apparentée à celle du

26 Voir H. STERN, Deux mosaïques de Vienne (Isère), dans *Monuments Piot*, t. LVI, 1969, fig. 2, p. 16 (caisson 8, perdu), fig. 20, p. 33 (caisson 24), fig. 23, p. 34 (caisson 28).

27 Texte aimablement traduit et communiqué par le Département des Antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre.

28 En examinant une photographie représentant la mosaïque découpée pour son transport (fig. 10), et en la comparant à une reproduction du pavement dans son état actuel, on aperçoit un certain nombre de différences. La plus nette concerne sans doute les oiseaux ; le panneau supérieur droit et le panneau inférieur gauche ont été intervertis ; des modifications assez importantes ont été apportées au champ floral dans son ensemble pour rendre les quatre oiseaux et leur cadre parallèles à la bordure extérieure du carré central. Plusieurs des animaux entourant le buste d'Orphée ont subi des retouches (fig. 11) ; si leur aspect général n'a pas changé, de nombreuses tessères modernes ont été ajoutées, en particulier pour l'animal qui se trouve en bas à gauche (tigre) et pour celui qui se trouve tout à fait à droite (antilope). Des restaurations considérables ont été faites sur le buste placé en haut à gauche (Saison) ; mais il est clair qu'elles ont été effectuées avant l'installation de la mosaïque à Malibu : la photographie de la vente Hearst montre qu'elles existaient déjà en 1941. On comparera cette photographie à celle qui est conservée dans les archives du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, prise probablement quand la mosaïque était encore *in situ* (fig. 10).

29 La mosaïque fut achetée à l'antiquaire A. Barsanti, à Rome, qui précise seulement qu'elle venait de la collection W. R. Hearst ; la galerie Hammer de New York l'avait vendue en 1941. « Une mosaïque de pavement gallo-romain en 22 pièces V^e s. après J.-C. Lot 563 ».

30 Cf. G. LAFAYE, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, Paris, 1909, n° 217.

31 Cf. B. NOGARA, *Mosaici antichi... del Vaticano*, Rome, 1910, pl. XVIII, et M. E. BLAKE, *Roman Mosaics of the IInd century in Italy*, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, XIII, 1936, pl. 26, 2.

32 « Sainte-Colombe, à peu de distance de la mairie, chez M. Chaise ; 10 mai 1894 ; 12 × 6,60 m. Carré formé par une torsade double avec deux filets, noir et blanc. Cercle en torsade noire et rouge. Six hexagones autour d'un septième qui représente Vénus nue sur une conque, ayant à ses côtés deux dauphins et trois Éros. Tigre dompté par un enfant ; trois têtes de femme (les trois Grâces ?) ; une chèvre noire ; un centaure. Dans les angles quatre quadriges ; sous le vainqueur, l'inscription CLXXVI. »

pavement du Musée Getty, sans lui être identique. Si Biebel avait pu consulter l'*Inventaire*, il aurait proposé une identification claire et assurée du lieu d'origine de la mosaïque³³. La notice 219³⁴ du même *Inventaire* en effet résoud le problème. Sous ce numéro, correspondant à un pavement trouvé aussi à Sainte-Colombe, mais en 1899, nous trouvons une description précise de notre mosaïque. C'est donc indiscutablement à Sainte-Colombe, en 1899, que fut découvert l'Orphée du Musée Getty. Mais son histoire depuis cette date jusqu'à la vente Hearst en 1941 est inconnue³⁵ et malgré l'intérêt qu'il y aurait à combler ces lacunes, c'est son état original qui reliendra surtout notre attention.



11 — Détail de la même mosaïque, au Musée Paul Getty.

Placé au centre d'un pavement richement orné apparaît dans un petit hexagone le buste d'Orphée (fig. 10) : il est représenté de face, le regard tourné vers la droite, portant le bonnet phrygien. Cet hexagone est entouré de six autres, semblables : chacun d'eux renferme un animal dont l'espèce précise est difficile à identifier en raison du caractère abstrait et sommaire du style de toute l'œuvre.

Mais nous pouvons toutefois reconnaître nettement un lion, dans l'hexagone supérieur gauche, et en face de lui ce qui semble être une lionne. Les animaux du bas sont probablement un tigre et une tigresse, ou des sortes de gros chats. Flanquant la figure centrale, à droite, sans doute une chèvre ou une antilope, les pattes antérieures croisées. L'identification du dernier animal, à gauche d'Orphée, est plus difficile : l'aspect du corps ferait songer à un gros chien, mais c'est plus vraisemblablement un ours ou un sanglier que l'on a voulu représenter, car ces deux animaux accompagnent souvent Orphée.

Un autre hexagone renferme le tout, inscrit dans un cercle fait d'une tresse à trois brins. Une série de losanges ont été placés dans les angles de cet hexagone. Cette composition complexe est placée dans un cadre carré. Entre la tresse et le cadre, dans chacun des quatre angles, apparaît un buste vu de face, une personnification de l'une des Saisons. Une large bordure rectangulaire composée à partir d'un motif de grecque avec des barres verticales combiné avec le motif fréquent de la tresse encadre un champ couvert de rosaces dans lesquelles sont insérées de petites croix. Dans le champ floral, dans chacun des quatre angles, un panneau rectangulaire contenant une figure d'oiseau (M. STOTHART).

33 Il est possible que Biebel n'ait vu qu'une reproduction photographique du pavement n° 217 de Lafaye, qui parut dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1894, pl. XIV, ou qu'il indique le n° 217, au lieu du n° 219, par erreur sans se référer vraiment au texte de Lafaye pour avoir une description complète de la mosaïque.

34 « Sainte-Colombe. Dans la propriété de M. Grange, sur les bords du Rhône ; 1899. Au centre, dans un compartiment hexagonal, Orphée. Tout autour, dans six autres compartiments de même forme, lion, panthère, chèvre, sanglier, etc. Grosse torsade circulaire dans un carré. Entre la torsade et le carré, aux quatre angles, bustes des quatre Saisons. »

35 En ce qui concerne l'histoire du pavement à l'époque contemporaine, c'est Héron de Villefosse qui rapporte le premier sa découverte en 1899 (*Bulletin archéologique du Comité*, 17, 1899, p. CII-CIII). P.-H. FABIA, *Musée de Lyon. Mosaïques romaines*, Lyon, 1923, p. 99, décrit de façon précise notre mosaïque, mais ajoute : « puis recouverte ». H. STERN, La mosaïque d'Orphée de Blanzay-les-Fismes, dans *Gallia*, XI, 1955, dans son inventaire des mosaïques d'Orphée, n° 5, accepte le renseignement donné par Fabia et ajoute : « en place ? ». Si Fabia a raison, la mosaïque, en place en 1923, aurait quitté la France entre cette date et 1941 (vente Hearst à New York).

M. F. Baratte a bien voulu joindre au texte de M. Stothart la description des couleurs de la mosaïque d'après la photographie publiée dans J. P. GETTY, *The Joys of Collecting*, New York, 1965. — *Orphée*, visage couleur chair, cheveux bruns, bonnet et tunique rouges. — *Lion*, pelage brun. — *Sanglier* (?), pelage brun. — « *Léopard* » (en bas à gauche), pelage beige, tacheté de noir. — « *Léopard* » (en bas à droite), pelage brun, tacheté de noir ; contours rouges. — *Antilope*, pelage crème, contours rouges. — *Fauve* (en haut à droite), pelage beige, quelques taches grises. — *Motifs géométriques complémentaires dans le médaillon*, noirs et blancs, mais le losange au milieu de chaque motif (en commençant en haut et en tournant dans le sens d'une aiguille de montre) gris-vert, rouge, beige, gris-vert, rouge, beige. — *Tresse à trois brins en dégradé* : 1^{er} brin, blanc, beige, rouge ; 2^e brin, blanc, beige, brun clair ; 3^e brin, blanc, gris clair, gris foncé. — *Saisons*, chevelure brune, visage couleur chair ; dans les cheveux, feuillages verts, plus un voile rouge pour l'Hiver. *Dessin du fond*, noir et blanc.

Les renseignements que j'ai pu recueillir sur la mosaïque bachique du Musée britannique permettent de combler la lacune dans l'histoire de la mosaïque Grange qui s'ouvre entre 1899 et 1941. Il est permis de penser que le pavement, en possession de Vassy et Guy en 1912, fut proposé à la vente en Angleterre comme la mosaïque bachique. La chose est d'autant plus probable qu'une photographie aux archives du Musée de Vienne (cliché, n° 1454) (fig. 10) qui n'a pu être prise que lors de l'enlèvement en 1912, la montre en l'état exact où elle a été en arrivant au Musée Getty. M. Stothart indique en effet (cf., *supra*, p. 131) qu'elle a été composée à partir de vingt-deux morceaux ; or, sur la photographie elle est découpée en 22 morceaux³⁶. C'était bien Vassy et Guy qui l'avaient ainsi préparée au transport. Je pense qu'elle est venue de Vienne par l'Angleterre dans la collection William Randolph Hearst, d'où elle a passé dans celle de J. Paul Getty à Malibu. Ce collectionneur, dans son ouvrage *The Joys of Collecting*, p. 20³⁷, dit en effet : « (la mosaïque) came into my possession via the William Randolph Hearst auction held at the Hammer Gallery in New York in 1941 ». La mention de l'antiquaire A. Barsanti de Rome³⁸ « Purchased by A. Barsanti, W. R. Hearst Collection sale, Hammer Gallery New York, 1941 » s'explique aisément. La mosaïque n'a pas été achetée par A. Barsanti pour son propre compte et acheminée à Rome, mais pour le collectionneur californien.

A l'origine cette mosaïque mesurait 6,50 m × 4,80 m approximativement³⁹, réduite maintenant à 4,95 m × 3,43 m⁴⁰. Cette réduction remonte à 1912, la photographie citée en fait foi (fig. 10). Aucune vue d'ensemble n'ayant été prise sur le lieu de la fouille⁴¹ il est délicat de reconstituer les parties enlevées. Cependant la mosaïque du Musée britannique ayant également été réduite (2,74 m × 2,74 m, contre 3,60 m × 3,20 m) par l'enlèvement des bandes de raccord blanches⁴² il est probable que Vassy et Guy aient procédé de la même

36 Au Musée J. Paul Getty, on a mis le méandre de la bordure transversale supérieure en bas du panneau.

37 Je dois cette référence, ainsi que celles qui suivent, à l'amabilité de M. F. Baratte, assistant au Musée du Louvre.

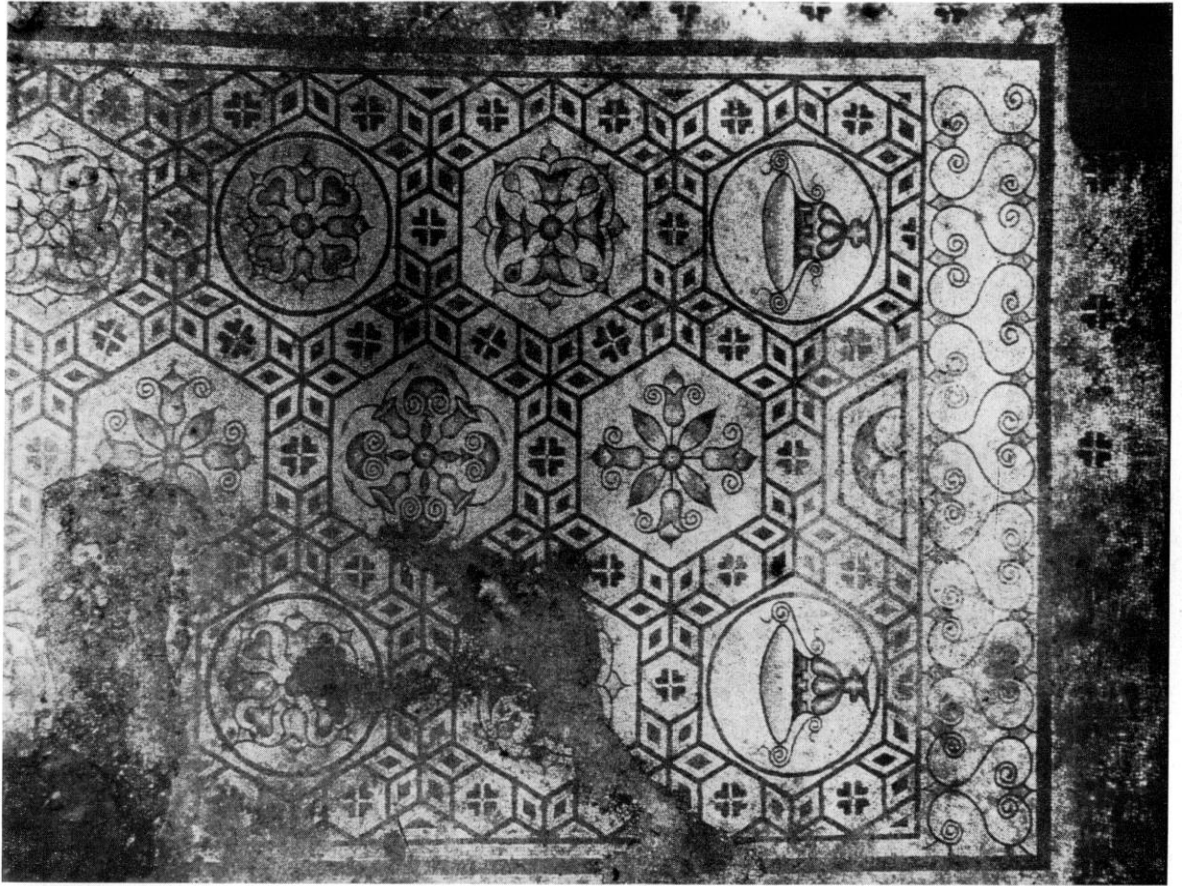
38 Dans l'ouvrage cité de J. Paul GETTY, p. 83.

39 Cf. VASSY et GUY, *o. l.*, p. 629.

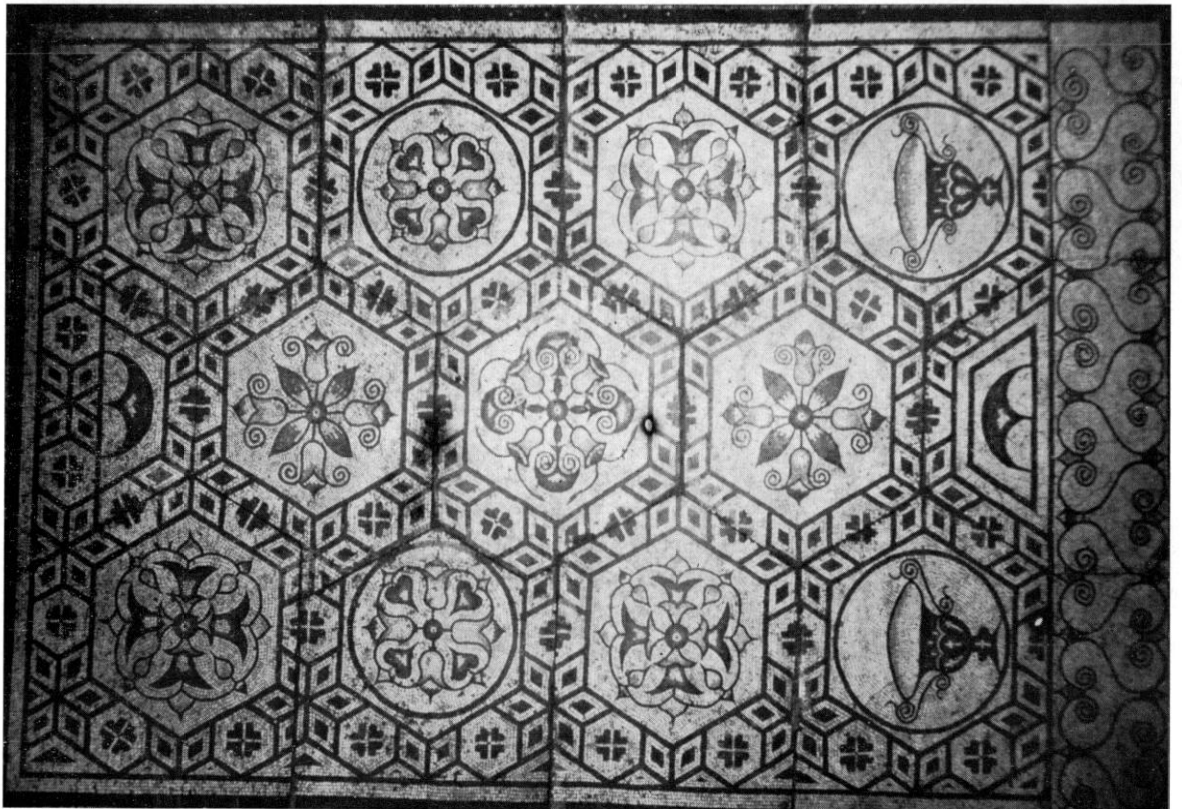
40 J. Paul GETTY, *o. l.*, p. 82 : « 191 3/4 ins. × 135 ins. ».

41 Deux clichés aux archives du Musée de Vienne — les mêmes que dans l'album, n° 50, du Musée des antiquités nationales¹, prises probablement sur place et avant le découpage, ne donnent que des vues partielles.

42 Voir *supra*, p. 124.



13 La même mosaïque au moment de la découverte en 1912 (vue partielle).



12 Mosaïque Grange, *Inr.*, n° 221, Musée de Vienne.

manière pour la mosaïque d'Orphée : elle était sans doute entourée de larges bandes de raccord blanches⁴³.

Franklin Biebel⁴⁴ a bien observé que le canevas de ce pavement s'apparente de près à celui d'une autre mosaïque de Sainte-Colombe (?), n° 217 de l'*Inventaire*, trouvée en 1894. Dans les deux cas, un carré se découpe au milieu d'un fond à décor géométrique. Dans ce carré est inscrit un disque couvert de sept hexagones en nids d'abeille qui renferment des sujets figurés. L'agencement des hexagones vers la bordure du médaillon est cependant un peu différent dans la mosaïque d'Orphée. L'espace vide entre les hexagones se forme en losanges de sorte que la figure entière devient un grand hexagone tangent à la périphérie du médaillon. Des disques garnis de sept nids d'abeille se trouvent dans d'autres pavements de la Gaule⁴⁵ qui datent du II^e ou du début du III^e siècle ; un bel exemple vient d'être publié dans cette revue⁴⁶ qui, par les détails ornementaux se place dans l'école rhodanienne de l'extrême fin du II^e ou de la première moitié du III^e siècle. Nous reviendrons plus loin au thème de cette mosaïque, Orphée charmant les animaux.

La troisième mosaïque trouvée dans la propriété Grange, purement ornementale, qui a subi moins de restaurations que les deux autres, est entrée au Musée de Vienne, probablement en 1913. Découpée en quinze morceaux (fig. 12), elle y est exposée, les morceaux étant mis bout à bout. L'identification du pavement est possible grâce à l'article de Vassy et Guy⁴⁷. Aujourd'hui la mosaïque forme un rectangle de 4,90 m × 3,20 m. À l'origine elle aurait mesuré 8,50 m sur 4,80 m environ. À en croire ces mesures il y avait donc en haut la même frise de S adossés et sur les quatre côtés des bandes de raccord d'au moins 0,80 m de large dont les restes se voient sur notre cliché (fig. 13)⁴⁸.

Le canevas est à bases d'hexagones et de losanges, tracés par des filets noirs sur fond blanc. Douze grands hexagones sont groupés en quinconces par trois rangées verticales de quatre, trois et quatre. Dans la rangée du milieu les hexagones des deux extrémités sont tronqués de moitié et devenus des trapèzes. Sur les côtés des grands hexagones s'appuient de petits hexagones flanqués de deux losanges. Ces losanges se groupent par six en étoiles, sauf vers les bords des longs côtés du champ où elles sont amputées de la moitié et interrompues par des triangles obtus, amorces des grands hexagones. Dans les losanges s'emboîtent d'autres losanges pleins, dans les hexagones des quatre-feuilles, noirs sur fond blanc. Les grands hexagones inscrivent deux cratères et des motifs floraux polychromes (rouge brique,

43 Ou garnis de quelque décor insignifiant en semis. Des bandes de raccord de ce genre avaient été enlevées à la 3^e mosaïque Grange, voir ci-dessous.

44 Voir la notice de M. Stothart.

45 *Recueil*, I, n°s 311 B, 338, 363 ; Kl. PARLASCA, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin, 1958, pl. XI, I et XVII, 2.

46 *Supra*, p. 53, fig. 48-56.

47 *o. l.*, p. 630 et suiv.

48 La photographie que nous reproduisons fig. 13 est rognée en haut. Le cliché original (Vassy et Guy, fig., p. 629) comporte, au-dessus des grands hexagones de la rangée verticale du milieu, l'amorce d'un quatrième grand hexagone contenant les restes d'une pelté comme celles du 2^e hexagone. M^{lle} Lancha a attiré mon attention sur ce détail. Il faut en conclure que la rangée centrale comportait au moins quatre grands hexagones entiers et aux deux extrémités deux demi-hexagones, celles des côtés cinq grands hexagones. Toute la partie vers le bord supérieur est refaite.

jaune ocre, gris bleu, noir) de quatre types différents : 1° quatre calices doubles rayonnant d'un cœur circulaire sont reliés entre eux par des filaments en accolade qui envoient une feuille lancéolée vers le centre (quatre fois). 2° Quatre calices en croix reliés par des filaments alternent avec des feuilles cordiformes qui pointent vers le cœur (deux fois). 3° Quatre calices rayonnant du cœur alternent avec quatre feuilles lancéolées (deux fois ; rangée du milieu). 4° Quatre calices rayonnent du cœur, des peltes sur de petits balustres s'intercalent entre eux. La rallonge est couverte d'une frise de volutes en S accolées. Les bandes de raccord étaient parsemées à distance régulière de quatre-feuilles comme ceux des petits hexagones (fig. 13).

Ce canevas revient presque identique, mais sur une surface plus large (4, 5, 4, 5 hexagones garnis de 4 cratères et de 14 motifs floraux), dans une mosaïque de Sainte-Colombe, apparemment perdue, dont un dessin ancien (inédit) se trouve au Musée de Vienne (fig. 14) ; elle avait été découverte dans la « propriété Diederichs ». Les deux pavements sont sans aucun doute sortis du même atelier. — Le réseau d'hexagones et d'étoiles à six losanges a joui d'une certaine faveur à Vienne et, peut-être à Lyon. Deux autres pavements, l'un trouvé à Saint-Romain-en-Gal, en 1967, l'autre découpé en morceaux et entreposé au Musée lapidaire de Vienne, tous deux inédits, le reproduisent mais sous une forme plus riche et probablement plus tardive (deuxième quart du III^e siècle). L'exemplaire du Musée lapidaire garde les losanges ajourés, mais garnit les petits hexagones de rosettes à six pétales blanches sur fond noir. Les grands hexagones sont bordés d'un entrelacs à deux brins et inscrivent des vases, des fleurons, des fruits et des volatiles. L'exemplaire découvert récemment par M. Tourenne à Saint-Romain-en-Gal est exceptionnellement somptueux : des fleurons et des sujets s'inscrivent non seulement dans les grands, mais aussi dans les petits hexagones. L'échantillon de Lyon⁴⁹ est proche de celui du Musée lapidaire de Vienne. Un autre, d'Auriol (Bouches-du-Rhône)⁵⁰, s'apparente également aux exemplaires de cette ville, alors que deux pavements d'Aquitaine⁵¹ s'en distinguent par des détails.

Les motifs de remplissage du groupe, cratères, fleurons et sujets, s'appliquent à Vienne, à la fin du II^e et au III^e siècle, aux canevas les plus divers⁵². Les volutes en S adossées, relativement rares, forment la rallonge d'une mosaïque de Lyon⁵³ et le cadre d'une autre de cette ville⁵⁴.

Résumons nos observations : les trois mosaïques Grange sont d'un caractère typiquement rhodanien, de la fin du II^e ou du tout début du III^e siècle. Elles s'ajoutent à de nombreuses autres pour compléter le tableau qui commence à se dessiner du style, très marqué, des ateliers de Vienne.

49 *Recueil*, II, n° 99.

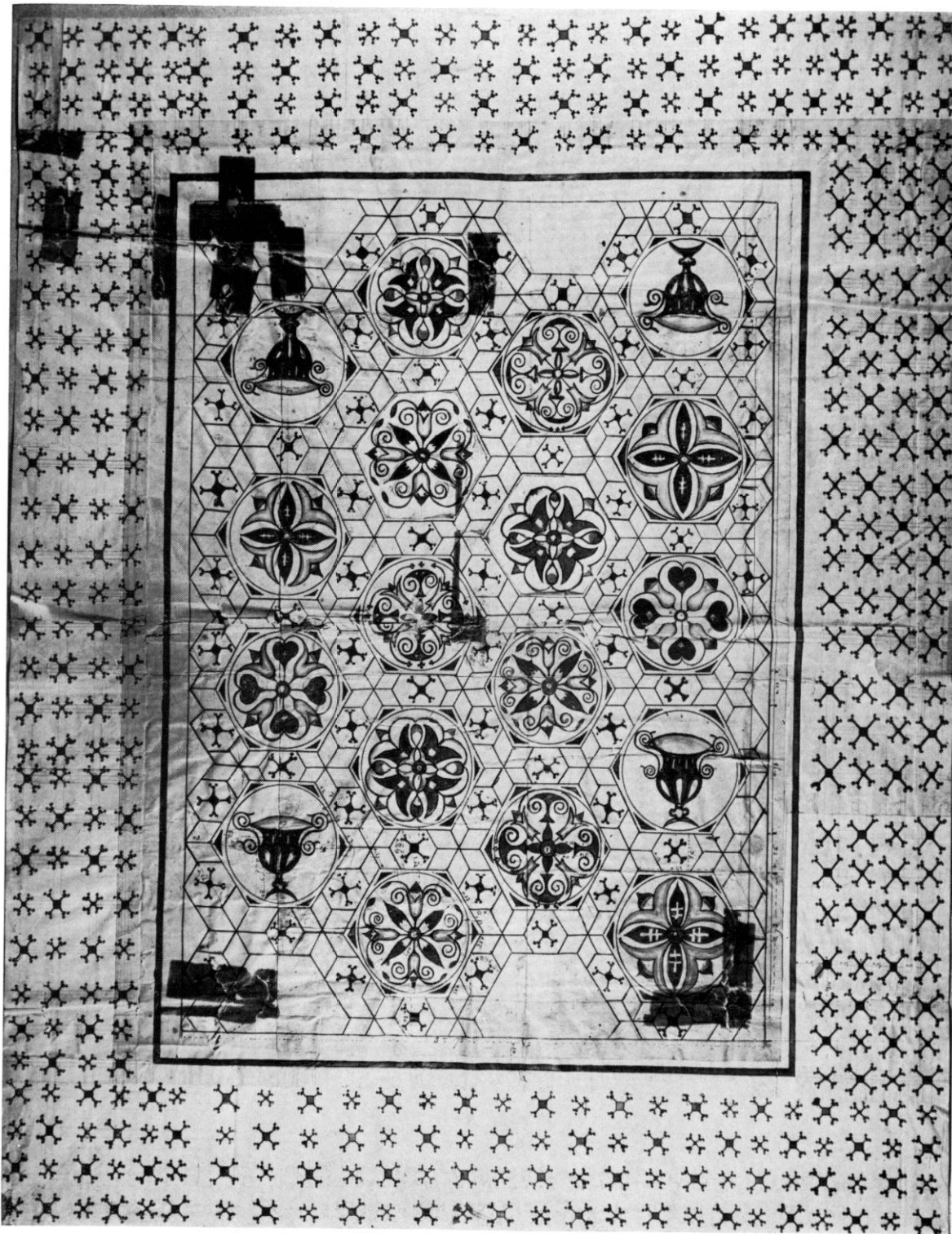
50 *Inventaire*, n° 64.

51 *Inventaire*, n° 560 a, pl., de Périgueux, Dordogne, et *ibid.*, n° 604, de Condat-sur-Vienne, Haute-Vienne ; cf. H. STERN, Mosaïques de Pont-Chevron près d'Ouzouër-sur-Trézée, dans *Gallia*, XXV, 1967, p. 64, fig. 16.

52 Cf. par ex. la mosaïque de L'ivresse d'Hercule, H. STERN, dans *Monuments Piot, l.c.*, et d'autres.

53 *Recueil*, II, n° 42.

54 *Ibid.*, n° 136 ; sur l'histoire du motif, *ibid.*, p. 41.



11 Dessin d'une mosaïque trouvée à Sainte-Colombe, Musée de Vienne.

II. LA MOSAÏQUE MONTANT.

Le destin a été moins favorable à une seconde mosaïque d'Orphée, découverte en octobre 1822 à Saint-Romain-en-Gal, dans la vigne d'un certain Montant, dit Paret⁵⁵. Achetée, en mai 1823, par la ville de Lyon⁵⁶, elle fut exposée dans une salle du Musée des Beaux Arts de cette ville où elle resta jusqu'en 1954. Entoilée elle fut alors transportée chez le mosaïste Jouvray de Lyon, où elle séjourna jusqu'en 1968, année où elle fut détruite dans un incendie qui ne laissa subsister que trois morceaux.

Ph. Fabia a relaté avec soin la découverte de cette mosaïque, les vicissitudes de son histoire (jusqu'en 1923) et la réduction qu'elle avait subie pour être exposée au Musée de Lyon. Pour en restituer l'état originel il s'appuyait sur quelques notices plus ou moins contemporaines de la découverte, sur une aquarelle de F. Artaud⁵⁷ (fig. 15), sur un dessin du même auteur⁵⁸ et sur la mosaïque elle-même, conservée alors au Musée (fig. 16). Un lot d'aquarelles dans un recueil factice aux archives du Musée de Vienne représentant 29 animaux, sans doute la totalité de ceux qui étaient conservés, lui avait échappé (fig. 17 à 28). Nous nous en servons pour donner une reconstitution de l'état du pavement au moment de la découverte.

Peu de temps après la trouvaille, en décembre 1822 ou en janvier 1823, Artaud se rendit sur les lieux et fit dessiner la mosaïque⁵⁹. Les aquarelles en question sont certainement le produit de ce travail, exécuté sur place. Elles sont portées sur les feuillets d'un cahier de dessin de 162 × 228 mm dont un seul, marqué du n° 9 (invisible sur la fig. 25) et donnant cinq animaux, est intact. Les autres ont été coupés en trois morceaux, numérotés de 1 à 8 et de 10 à 12 (une partie seulement de ces n°s est visible sur nos clichés) ; chaque feuille découpée reproduit deux ou trois animaux, une autre l'image d'Orphée. Ces images portent des numéros d'ordre qui permettent de restituer la séquence primitive.

Les dimensions de la mosaïque au moment de la découverte étaient évaluées à 20 × 15 pieds, y comprise la bordure, un mince rinceau d'acanthé (fig. 15). Le champ était divisé en 8 × 6 = 48 octogones, dont les quatre du milieu étaient tronqués par le tableau carré d'Orphée. A l'origine quarante-quatre animaux différents étaient inscrits dans les octogones⁶⁰. Un certain nombre d'octogones étant perdus, d'autres en mauvais état, il était impossible d'exposer la mosaïque entière. Selon la mode du temps on préférait éliminer un grand nombre de caissons conservés pour présenter un pavement intact. On le réduit à douze caissons et au tableau d'Orphée, à l'aide de morceaux originaux (fig. 16). Deux octogones, contenant un lion et une chouette furent utilisés, l'un en 1868 pour décorer le mur du « Vestibule des Antiques » (depuis 1954 secrétariat) du Musée des Beaux Arts,

55 Voir Ph. FABIA, *Mosaïques romaines des Musées de Lyon*, Lyon, 1923, p. 83 et suiv. - G. LAFAYE, dans *l'Inventaire*, a dédoublé cette mosaïque en la faisant figurer aux n°s 201 et 242.

56 Ph. FABIA, *o.l.*, p. 88. La dépense a été de 6625 frs.

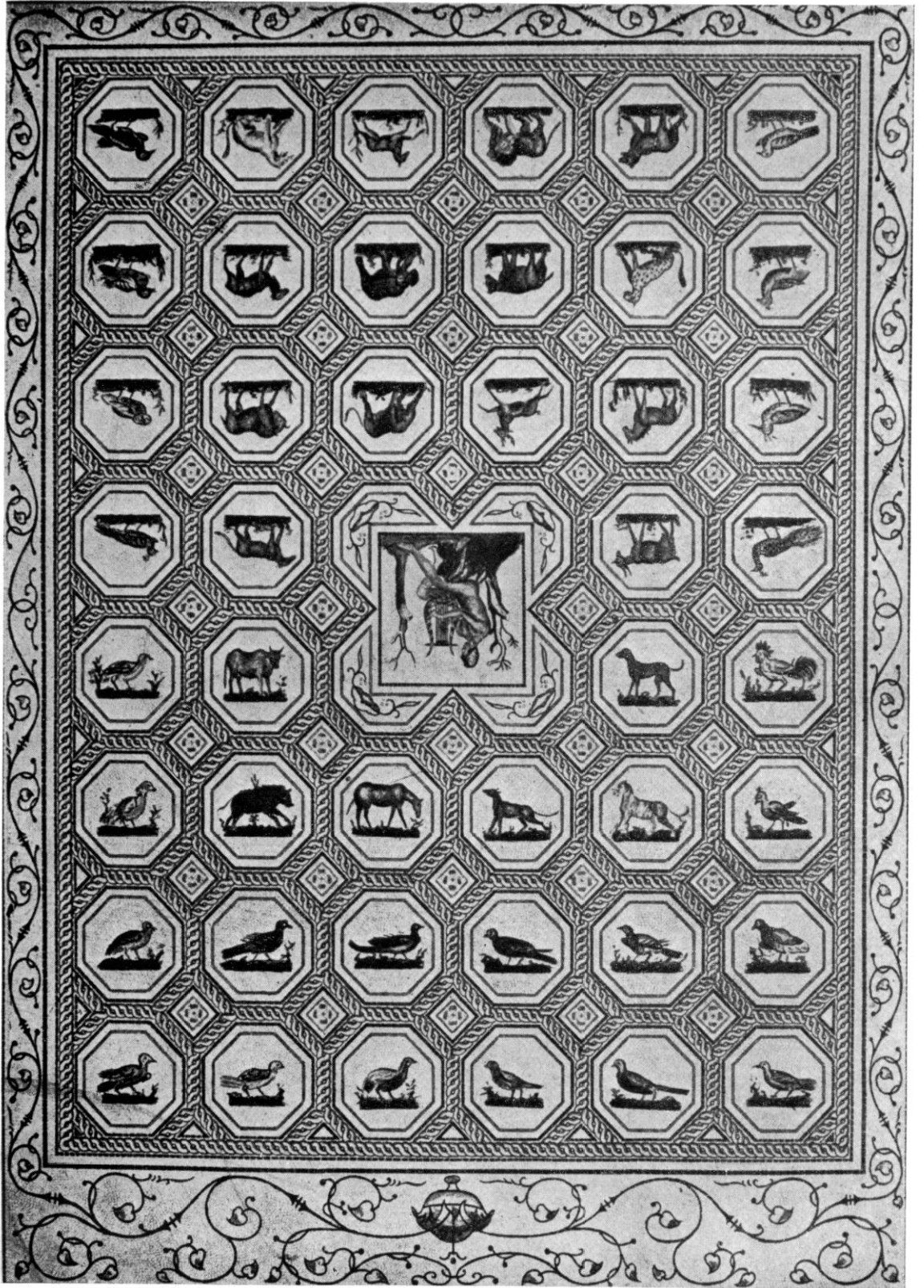
57 *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque...*, Lyon, 1835, pl. LVIII, texte, p. 119 et suiv.

58 Ph. FABIA, *o.l.*, p. 87, fig. 9.

59 *Ibid.*, p. 85.

60 FABIA, *o.l.*, p. 88 et suiv., a montré que la mention, par divers auteurs contemporains, de 50 caissons est erronée.

15. La mosaïque Montant, Orphée, *Ins.*, n° 242, reconstituée par Arlaud, *o.l.*, pl. LVIII.



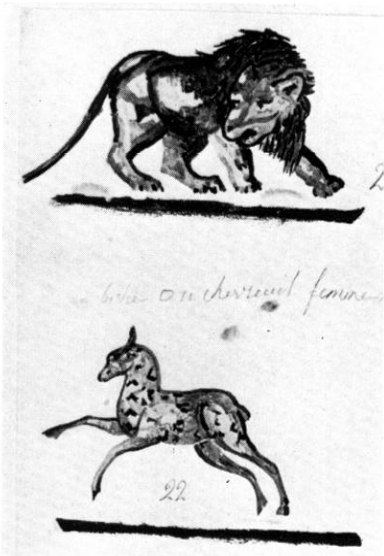


16 La même mosaïque, au Musée des Beaux-Arts de Lyon. D'après la planche de l'*Inventaire*.

l'autre en 1877 pour orner le mur d'un couloir au rez-de-chaussée du Musée⁶¹, transformé en 1935 en petite pièce d'exposition de sculptures romaines. Ce dernier a été jeté aux déblais en 1935, le lion est conservé (fig. 34), mais actuellement invisible dans les réserves du futur Musée des antiquités gallo-romaines de Lyon. Les quinze caissons restants semblent avoir disparu peu de temps après la découverte.

Les animaux de nos aquarelles sont numérotés de 1 à 3, 5 à 11, 13 à 19, 21 à 31 et 37 ; leur séquence, sans être rigoureuse, suit un certain ordre logique. Elle commence en bas à l'angle inférieur de droite (fig. 29a) pour remonter dans la rangée verticale de ce côté ; le n° 4, perdu, était compté. Dans l'angle supérieur elle tourne vers la gauche comprenant le n° 9. Mais au lieu de continuer dans la rangée transversale supérieure elle descend verticalement à l'avant-dernière rangée du haut (n° 10) et se poursuit dans cette rangée jusqu'au n° 14 en comptant le n° 12 qui était perdu. De là elle tourne à angle droit dans la rangée extérieure de gauche en omettant le caisson entre 14 et 15. Arrivée à l'angle inférieur gauche elle tourne à droite (n° 19) jusqu'au n° 23 en comptant le n° 20 perdu. Puis elle remonte

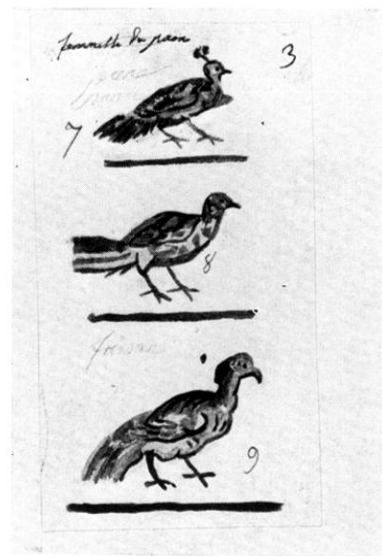
61 *Ibid.*, p. 94.



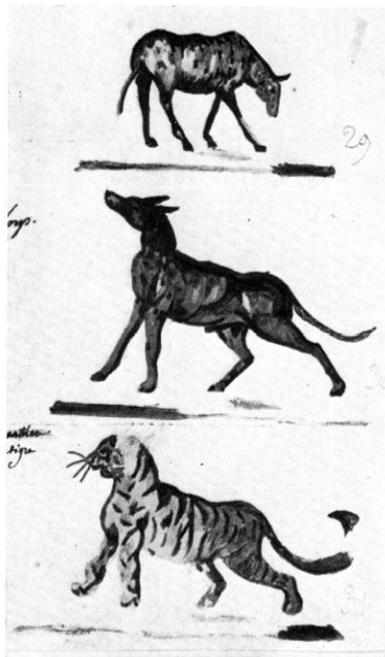
17 Lion, biche.



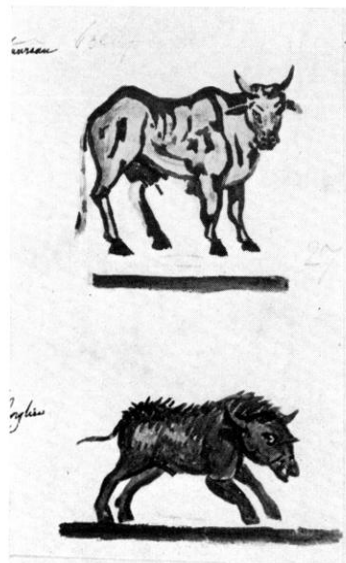
18 Lionne, chameau.



19 Pauonne, oiseau, faisau.



21 Agneau, loup, tigre.



20 Vache, sanglier.



22 Taureau, renard, panthère.

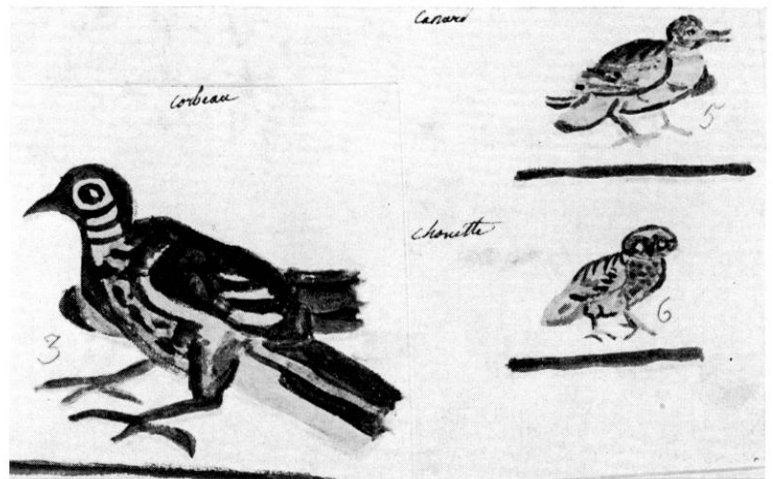
17 à 28 Aquarelles des animaux de la même mosaïque, exécutées en 1823, Musée de Vienne.

pour tourner autour du tableau central dans le sens contraire à l'aiguille d'une montre jusqu'au n° 31, compte les caissons 32 à 36 qui étaient perdus et atteint le n° 37 (panthère) que j'ai placé dans la deuxième rangée transversale du bas, mais qui, peut-être, se trouvait au-dessus⁶². Ces emplacements correspondent à ceux de la planche LVIII d'Artaud (fig. 16)

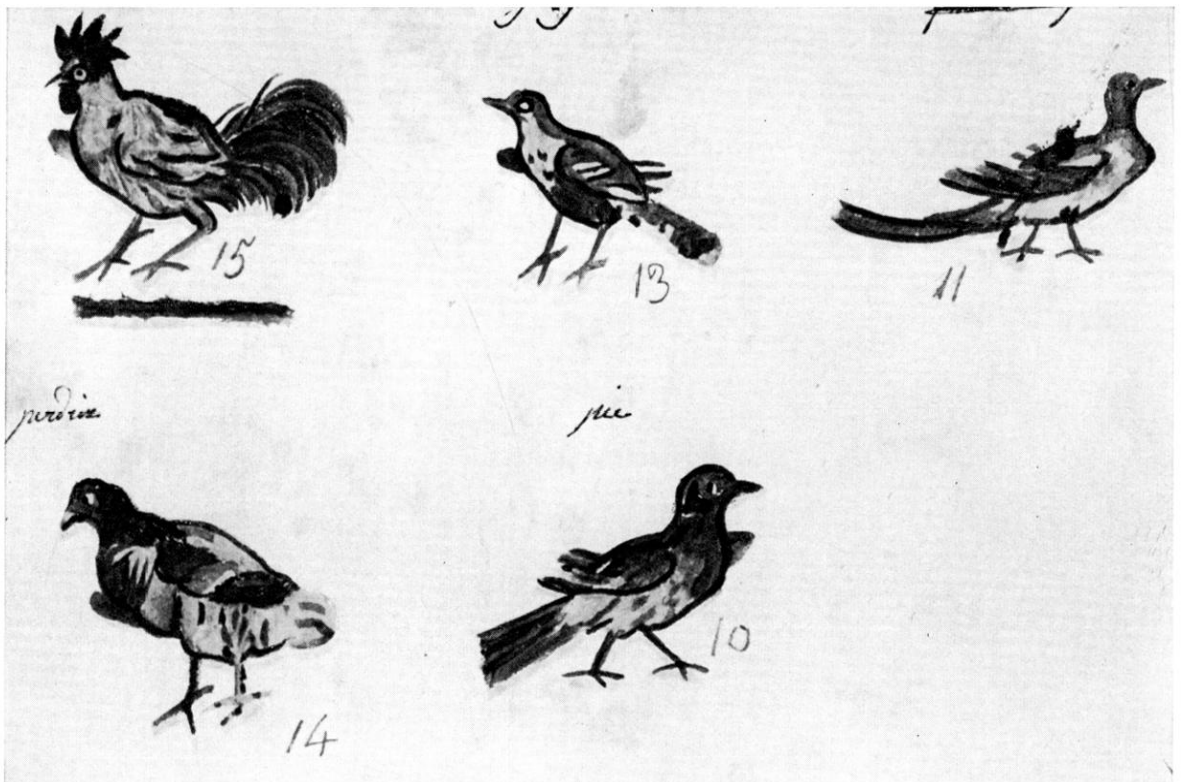
62 Cf. la pl. d'Artaud (fig. 15).



23 Orphée.



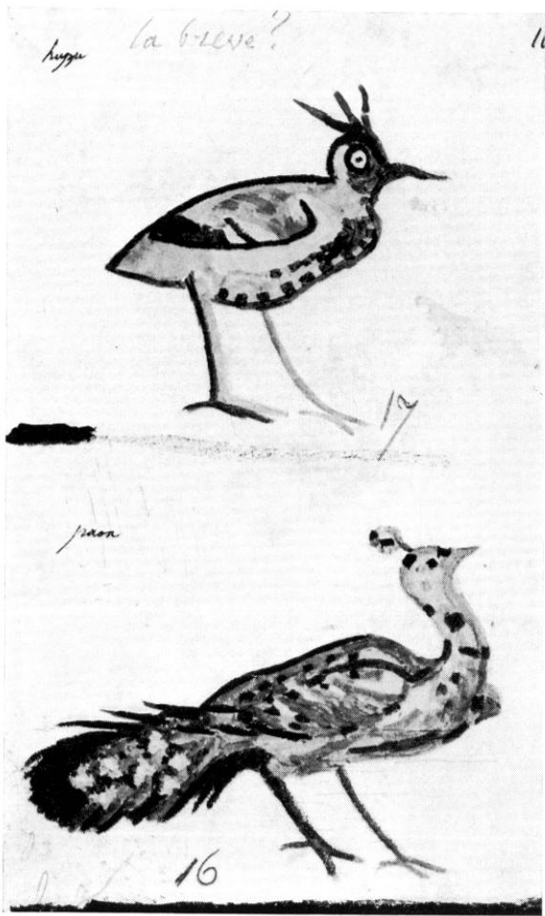
24 Canard, chouette, corbeau.



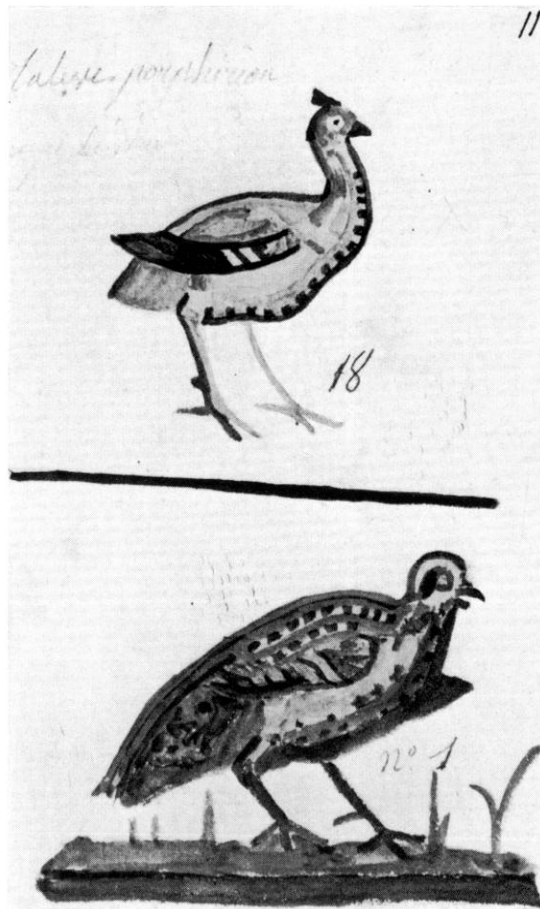
25 Coq, geai, oiseau indéterminé, perdrix, pie.

sauf ceux des n^{os} 1 (perdre?) (fig. 27), 2 (perroquet) (fig. 28), 3 (corbeau), 5 (canard), 6 (chouette) (fig. 24), et 7 (paonne) (fig. 19), 5 et 6, orientés vers l'extérieur ont été descendus dans 2 et 3, et renversés pour regarder vers l'intérieur, 7 a été placé dans 4 et également renversé⁶³. Le corbeau, descendu du n^o 1, le n^o 1 remonté au n^o après 9 et le perroquet au n^o 12, ont gardé leur orientation primitive.

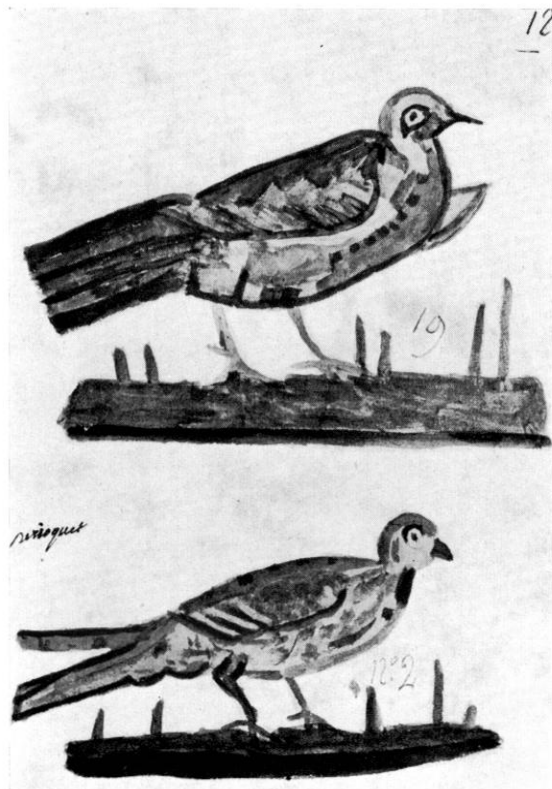
⁶³ L'exactitude de l'orientation de la chouette dans notre aquarelle est confirmée par les indications de Fabia (*o.l.*, p. 88) qui a vu l'original.



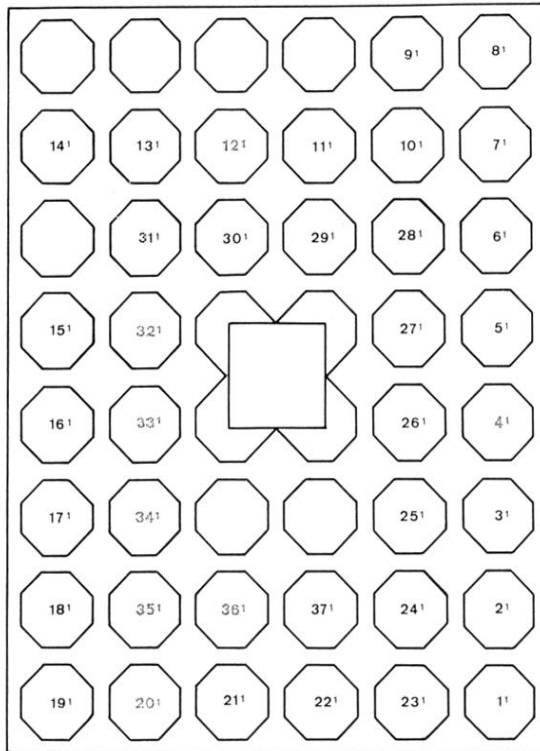
26 Huppe, paon.



27 Dinde, perdrix.

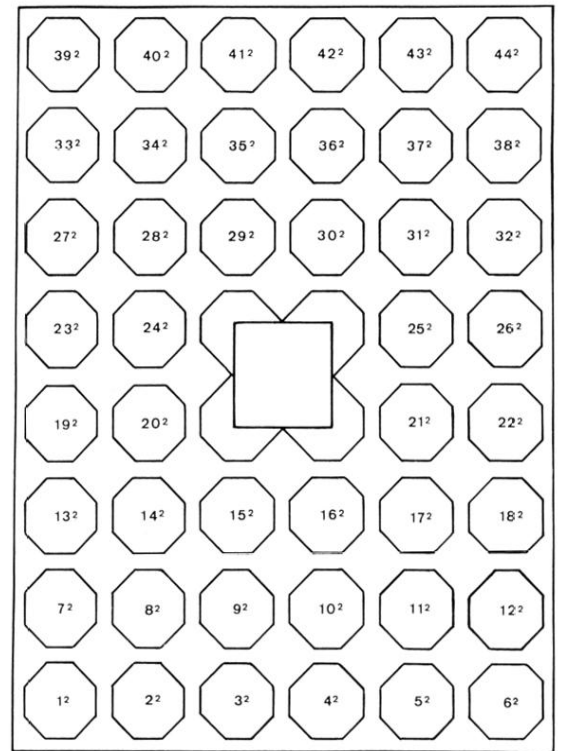


28 Oiseau indéterminé, perroquet.



1

29a Schéma de la même mosaïque suivant la numérotation des aquarelles.



2

29b Schéma de la même mosaïque suivant notre numérotation.

Pour rendre plus aisée l'étude qui suit nous conterons les caissons de 1^2 à 44^2 commençant en bas à gauche et finissant en haut à droite, en passant dans chaque rangée transversale de gauche à droite (1^2 à 6^2 , 7^2 à 12^2 , etc.) (fig. 29b). Notre reconstitution (fig. 30) basée sur la numérotation des aquarelles du Musée de Vienne montre deux grandes brèches qui s'ouvraient dans le pavement, l'une en haut à gauche (caissons n^{os} 39^2 à 42^2), l'autre le long du tableau d'Orphée (caissons n^{os} 2^2 , 8^2 , 9^2 , 14^2 , 15^2 , 16^2 , 20^2 , 24^2 , et 27^2), enfin une lacune à la place du caisson n^o 22^2 à droite. C'est sans doute ainsi que la mosaïque avait été trouvée.

Artaud (fig. 15) a dessiné dans les vides des animaux de son invention, un rhinocéros (n^o 2^2), une panthère (n^o 8^2), un ours (n^o 9^2), un cheval (n^o 14^2), un cerf (n^o 15^2), un éléphant (n^o 16^2 ou 10^2), un bouc (n^o 20^2), un chien (n^o 24^2)⁶⁴ et six oiseaux (n^{os} 27^2 , 35^2 , 39^2 à 42^2). Son procédé est facile à comprendre. Voulant montrer au lecteur un pavement intact il a choisi des quadrupèdes qui habituellement figurent dans les tableaux antiques d'Orphée charmant les animaux et dont il était d'ailleurs aisé de trouver des modèles. Au contraire les oiseaux n^{os} 26^2 , 32^2 à 38^2 et 39^2 à 41^2 , inspirés par des images existantes (39^2 à 41^2 par 34^2 , 26^2 et 38^2 par 6^2 , 32^2 par 19^2) ont peu de caractère et ne prétendent pas à représenter des espèces

⁶⁴ D'éventuels doutes sur l'identité de ces quadrupèdes sont levés par la description d'Artaud (*o.l.*, p. 121) qui les énumère nommément.

définies. Il est plus difficile de comprendre les déplacements des autres volatiles. Celui de la perdrix (notre n° 6²) s'explique : passée à 42° elle prenait une orientation correcte. Mais il a fallu inverser le perroquet (passé de 12° à 35°), la paonne qui vient de 38° à 22°, la chouette qui descend de 32° à 18°, le canard qui est déplacé de 26° à 12° (le corbeau passant de 18° à 6° garde son orientation). La paonne a été déplacée et retournée pour faire face au paon à l'autre extrémité de la rangée horizontale (n° 19²). Le déplacement et partant le renversement de la chouette et du canard s'expliquent peut-être par l'intention de montrer sur la partie principale de la mosaïque des volatiles particulièrement caractéristiques ; celui de la perdrix, mise à côté du faisán (n° 43²) par l'idée de grouper ensemble du gibier à plumes.

Malgré ces modifications Artaud a respecté les grandes lignes de la composition. Les volatiles occupaient les deux rangées verticales extérieures et les deux rangées transversales du haut (en comptant, bien entendu, les caissons extrêmes dans les unes et les autres), les quadrupèdes, les caissons autour d'Orphée et les deux rangées transversales du bas (moins les caissons des extrémités). Tous les animaux sauf la perdrix et le perroquet étaient orientés vers les axes vertical et horizontal du champ, de manière à tourner leur tête vers le chantage⁶⁵.

Ce groupement des animaux et certains agencements de détail, l'agneau entre le loup et le sanglier⁶⁶, la biche entre le lion et la lionne, prouvent que le mosaïste a bien voulu montrer les effets apaisants de la musique du chantage, malgré l'isolement des animaux⁶⁷.

Parmi les neuf mosaïques d'Orphée trouvées en France⁶⁸ les trois exemplaires de la région de Vienne, la mosaïque Grange, la mosaïque Montant et *Inv.* n° 181 (= 233) sont du type géométrique qui isole les animaux. L'adaptation du thème au schéma du fond est à peu près réussie dans les deux premières. Dans la mosaïque *Inv.* n° 181, le désordre actuel est probablement le résultat d'une reconstitution toute provisoire ; on s'est contenté de rapprocher les morceaux découpés lors de l'enlèvement. — Nous avons signalé la fréquence du canevas du fond de l'Orphée Grange en Gaule. Le réseau d'octogone et de petits carrés, bordé d'entrelacs, de la mosaïque Montant, dont celui du n° 181 n'est d'ailleurs qu'une variante, a été également en faveur dans la vallée du Rhône⁶⁹.

Les personnifications des saisons placées autour du chantage sur la mosaïque Grange

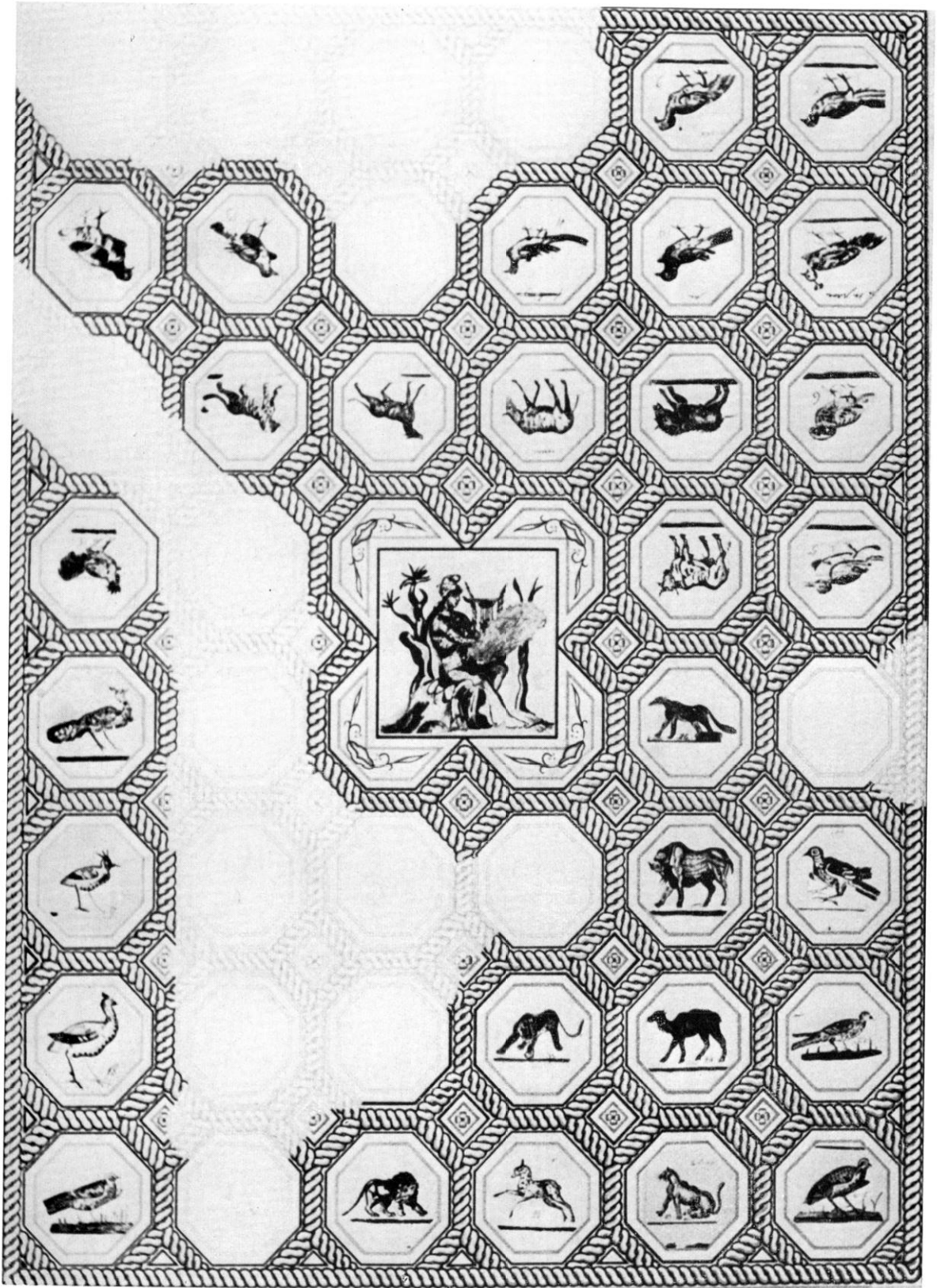
65 Dans le projet de reconstitution dessiné par Artaud, cf. FABIA, *o.l.*, p. 87, fig. 9, ce principe n'est pas respecté, mais on y est revenu, dans la réfection du Musée des Beaux-Arts, pour laquelle douze caissons originaux avaient été utilisés. En y ajoutant la chouette et le lion, on obtient quatorze ; quinze caissons avaient donc été écartés. Selon Fabia (*o.l.*, p. 88) la restitution de la mosaïque entière aurait coûté 14972 frs, plus que le double du prix du travail effectivement exécuté. C'était sans doute ce coût élevé qui avait provoqué la réduction considérable.

66 Déjà relevé par Artaud, *o.l.*, p. 121, n. 1.

67 Cf. H. STERN, La mosaïque d'Orphée de Blanzky-les-Fismes, dans *Gallia*, XIII, 1955, p. 41 à 77. Aux 47 mosaïques d'Orphée réunies dans cet article, il faut en ajouter une vingtaine venues au jour depuis quinze ans. J'en traiterai dans une étude en préparation sur l'iconographie d'Orphée.

68 J'en ai cité huit dans l'article mentionné ci-dessus. Il faut ajouter une neuvième, trouvée à Saint-Paul-lès-Romans, localité située à une soixantaine de kilomètres à l'est de Vienne, cf. *Gallia*, XXVI, 1968, p. 594-595, sans photographie.

69 Cf. Une mosaïque de Vienne, *Inv.*, n° 196, deux de Nîmes, *Inv.*, nos 287 et 314 a. — M^{me} V. von GONZENBACH, *o.l.*, p. 58, pl. XLV, LIV, LXXVIII, rattache ces trois mosaïques, à juste titre, à l'école rhodanienne (ses références aux n°s de l'*Inventaire* sont erronées).



30 La même mosaïque reconstituée à l'aide des aquarelles.



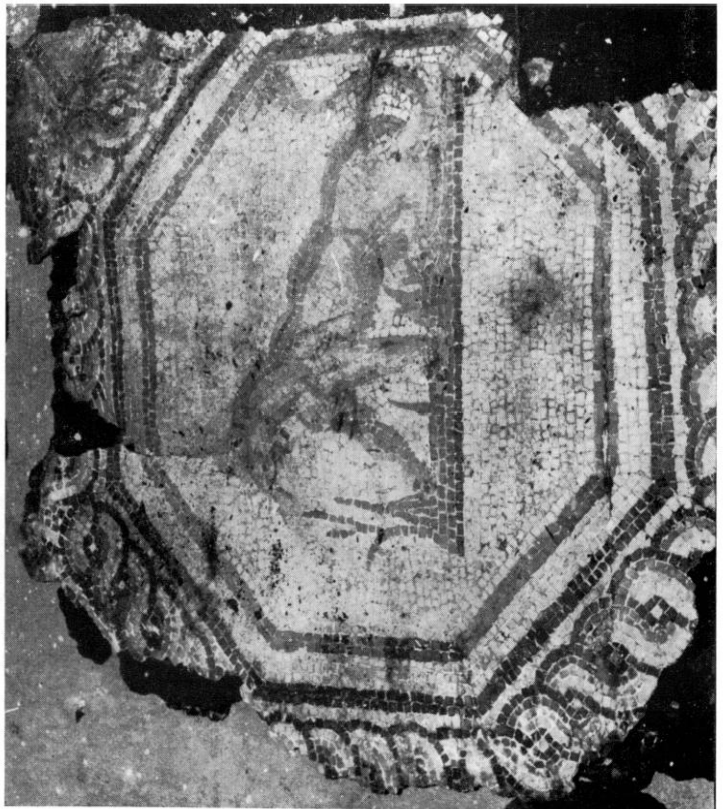
32 - Morceau conservé de la même mosaïque, géai.



34 - Morceau conservé de la même mosaïque, lion.



31 - Morceau conservé de la même mosaïque, faisau.



33 - Morceau conservé de la même mosaïque, lionne.

trouvent un parallèle dans un autre pavement gallo-romain⁷⁰ et dans une mosaïque de Grande-Bretagne⁷¹. Sans avoir probablement le lien spécial avec Orphée que leur attribue M. Hanfmann⁷² elles précisent le rôle du chanteur qui est censé apporter la paix universelle, symbolisée par l'apaisement des bêtes sauvages. Les images saisonnières confèrent à son action une dimension cosmique.

*
*
*

Après avoir rédigé les notes qui précèdent j'ai pu obtenir les photographies de trois octogones de la mosaïque Montant qui ont échappé au feu. Entoilés, ils se trouvent actuellement pour restauration chez le mosaïste Cl. Bassier à Périgueux qui a bien voulu m'en faire parvenir les prises de vue que je publie (fig. 31 à 33). De l'octogone contenant le lion (notre n° 3) que j'avais vu il y a sept ans au dépôt de Magneval, à Lyon, je joins une photographie que j'avais prise lors de cette visite (fig. 34).

Les trois octogones sauvés du feu, la lionne (notre n° 5² = aquarelle Artaud n° 24¹), le geai (n° 34¹ = A13²), et le faisan (n° 43² = A9¹) ont été récupérés en mauvais état. Tels qu'ils apparaissent sur les clichés ils donnent peu de prise à une analyse du style. D'après les renseignements fournis par M. Bassier, ils mesurent environ 0,70 m × 0,60 m. Parmi les cubes il y a des blancs, des noirs, des verts, des rouges, des jaunes et des roses ; tous sont de calcaire, sauf les roses qui sont de marbre. Ces animaux sont rendus avec assez de bonheur. La lionne ouvre la gueule pour rugir, alors que les volatiles se tiennent immobiles, comme figés par l'effet de la musique. Ces attitudes sont habituelles dans les mosaïques d'Orphée.

Le lion, dont Fabia affirme qu'il a été remis à neuf en 1868 lors de son utilisation dans le décor du « Vestibule des Antiques »⁷³ est un beau morceau (fig. 34). Dompté par une force invisible, le fauve est comme en arrêt, rugissant comme la lionne devant lui. Le style est pictural, le modelé rendu par des taches de couleurs et de vigoureux rehauts de lumière, l'épaisse crinière de teinte sombre est parcourue de stries brun-noir.

En me limitant parmi les innombrables représentations de lions des mosaïques romaines à celles de la Gaule et des deux Germanies, je ne trouve que deux qui, par l'attitude, sinon par l'expression de la bête, se comparent à la nôtre. Sur la mosaïque de Nennig⁷⁴ un lion du cirque, tenant une tête d'âne sauvage sous une patte avant, retourne la tête un peu comme celui de Vienne. Même mouvement du lion qui sert de monture à un petit amour dans la mosaïque dionysiaque de Cologne⁷⁵, mais l'expression du fauve est bonasse et presque caricaturale. Un lion d'une mosaïque de Vaison-la-Romaine, publiée par J. Lassus⁷⁶, vu entièrement de profil, est conventionnel, de même que le lion bondissant de la mosaïque

70 *Inv.*, n° 913 (forêt de Brotonne).

71 Little Coat, Wiltshire ; voir R. RIVET, *The Roman Villa in Britain*, Londres, 1969, p. 185, 102 et 125, pl. 3, 16.

72 G. M. A. HANFMANN, *The Season Sarcophagus of Dumbarton*, Princeton, 1951, t. 1, p. 258.

73 FABIA, *o.l.*, p. 94.

74 PARLASCA, *o.l.*, pl. XXXIX, 1.

75 *Ibid.*, pl. LXXIII.

76 *Supra*, p. 49 et suiv., fig. 39 et 43.

d'Orphée de la Forêt-de-Brotonne⁷⁷. Le lion du pavement de Tourmont⁷⁸ n'est connu que par un dessin sommaire.

Le type du nôtre est sans aucun doute un cliché largement répandu dans la mosaïque romaine. L'un des plus beaux exemplaires a été trouvé de l'autre côté de la Méditerranée, en Tunisie, dans la maison de la procession dionysiaque d'El-Jem⁷⁹. Comme à Cologne, la bête sert de monture, mais à un Dionysos enfant. Elle avance en sens inverse de la nôtre et baisse la tête en la retournant, la gueule ouverte. Le style est différent, moins pictural qu'à Vienne, la plasticité des formes est rendue avec soin, les transitions des ombres aux lumières sont délicates. L. Foucher date cette mosaïque du milieu du II^e siècle, Kl. Parlasca celle de Nennig des années trente du III^e siècle, celle de Cologne vers 220. La nôtre, sans que la comparaison du style avec ces deux pavements rhénans soit décisive, en est sans doute plus proche que de l'œuvre africaine. Le schéma ornemental de la mosaïque Montant, que l'étude systématique des mosaïques de Vienne permettra probablement de classer chronologiquement, me semble suggérer ces mêmes dates, c'est-à-dire le deuxième quart du III^e siècle⁸⁰.

Henri STERN.

77 *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, n° 913, pl. .

78 *Recueil*, 1, n° 346 A.

79 Cf. L. FOUCHER, *La maison de la procession dionysiaque à El-Jem*, Paris, 1963, p. 119, fig. 17.

80 Les clichés des fig. 1, 2, 3, 4, 10, 12, 13 ont été communiqués par le Musée de Vienne ; les photographies des fig. 5, 6, 7, 8, 9 proviennent du British Museum ; la photographie 11 a été fournie par le Musée Paul Getty ; les fig. 31, 32, 33 sont de M. Cl. Bassier ; le dessin de la fig. 30 est de M. R. Prudhomme.